

Compte-rendu du Conseil Municipal ORDINAIRE du mardi 9 décembre 2018 – 19h30
(Convocation du 02/01/2018)

L'an Deux Mille DIX-HUIT, le NEUF JANVIER, à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Le Sauvage, Maire.

Etaient présents : Alain MARCHIS (1^{er} adjoint), Mme Mulot (2nd adjoint)
Anne-Marie BESLON, Didier DIEUZY, Anne-Marie DURAND, Benoît GROULT, Bernard HAVART, Philippe FLAMBARD, Christian MINOT, Antoine PILLIE, Daniel VACHON, Patricia VINCENT,

Absente : Marion VAN DEN OORD,
Absente excusée : Carole PLANQUE,
Presse : Honfleur-infos
Muriel Mulot est nommée secrétaire

- Les conseillers ont lu et approuvé le compte-rendu du conseil précédent

Les conseillers municipaux, ont délibéré favorablement pour :

- Créer un emploi d'adjoint administratif, non-titulaire et autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en page du bulletin municipal.
- Modifier la régie de recettes après le transfert de compétence de la garderie à la CCPHB
- Autoriser Monsieur Le Maire à régler les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget 2018 à hauteur de 25% du montant de 2017 292.500€ et à signer tout document relatif à cette affaire, notamment la liste des restes à réaliser.
- D'ACCEPTER le transfert de crédit de 100 € sur le budget 2017 du compte 2313 Chapitre 23 Immos en cours de construction au compte 1641 Chapitre 16 Emprunts en euros
- Fixer les tarifs pour le Columbarium :
 - o 650 € pour une case de 3 urnes trentenaire
 - o 800 € pour une case de 3 urnes cinquantaireAvec une obligation de gravure

Pour information :

- Personnel des écoles : il est rappelé que la garderie est de compétence CCPHB depuis le 01/01/2018 mais que le personnel reste communal.
- Le point sur les travaux de la toiture de la salle polyvalente a été fait lors de la commission bâtiment de 17 heures.
- Les différents problèmes de voirie sont énumérés.
- Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 20h30